



**Contacts Presse :**

Léa FORQUEZ  
Catherine ISNARD  
CICOMMUNICATION  
Tél : 01 47 23 90 48  
prevoir@cicomcommunication.com

## **Le Groupe PRÉVOIR lance une nouvelle solution de prévoyance à destination des Travailleurs Non Salariés (TNS)**

Paris, le 6 décembre 2022 – Le développement sur le segment des TNS constitue un axe fort du dernier plan stratégique du Groupe Prévoir, déjà positionné sur cette clientèle au travers notamment de sa filiale Prévoir-Vie. En lançant aujourd’hui une offre de prévoyance destinée aux professionnels indépendants, le groupe d’assurance de personnes réaffirme son expertise sur le marché de la Prévoyance pour les TNS.

Les professionnels indépendants représentent 12% de la population active française (3,8 millions de travailleurs). Avec une moyenne d’âge de 45 ans, cette catégorie de travailleurs regroupe une grande diversité de professions, revenus et statuts : artisans, commerçants, professions libérales et micro-entrepreneurs.

L’étude menée en juillet 2022 par PRÉVOIR\* a montré que les TNS placent les garanties de prévoyance (invalidité, arrêt de travail, décès) au 2<sup>e</sup> rang de leurs priorités, juste après le remboursement des soins. Ils sont une large majorité à être demandeurs d’une protection « sur mesure » via des contrats d’assurance personnalisés.

Pour répondre à ces besoins, le Groupe PRÉVOIR lance aujourd’hui, via son réseau de conseillers dédiés, « Solution Prévoyance TNS », une offre complète et personnalisée qui s’adresse à tous les professionnels indépendants, quel que soit leur statut. Les garanties d’assurance sont accompagnées de services comme la protection juridique, le soutien psycho-social, les prestations administratives ou l’aide à domicile. Avec cette solution, les professionnels indépendants pourront bénéficier d’une protection complète et personnalisée pour eux-mêmes, leur activité entrepreneuriale et leur famille.

Doria CHERKASKI, Directrice Marketing et Communication PRÉVOIR-VIE : « *Nous sommes heureux de lancer aujourd’hui une nouvelle offre de prévoyance qui facilite les démarches administratives des TNS au travers notamment d’un accompagnement personnalisé et sur-mesure. La particularité de cette offre réside dans l’intégration de services qui répondent aux besoins des TNS tant dans leur vie professionnelle que personnelle, tels que la protection juridique ou l’aide à domicile.* »

\* Étude réalisée du 18 au 23 juillet 2022 auprès d’un échantillon de 402 professionnels indépendants ayant le statut de Travailleurs Non Salariés (TNS).



## À propos du Groupe PRÉVOIR

PRÉVOIR est un Groupe d'assurance centenaire, familial et indépendant, spécialiste de l'assurance de personnes (prévoyance individuelle et assurance-vie). Créé en 1910, et détenu majoritairement par les descendants des familles fondatrices (à 70%) et à 30% par les salariés et retraités de l'entreprise, le Groupe a une vision long terme.

Avec un chiffre d'affaires en 2021 de 608 M€ et trois grands métiers, l'assurance de personnes avec la filiale Prévoir-Vie, le courtage (AssurOne, UTWIN, Réassurez-moi et Easyblue) et la gestion d'actifs (Prévoir Asset Management), le Groupe possède une grande solidité financière reconnue par S&P Global Ratings, et une solvabilité plus de 2 fois supérieure au niveau réglementaire. Il compte 1 740 collaborateurs en France. Avec près de 979 300 contrats actifs, il est présent sur l'ensemble du territoire français, ainsi qu'au Portugal, en Pologne et au Vietnam.

**Société Centrale Prévoir - GROUPE PRÉVOIR Société**

**anonyme au capital de 88 390 500 €**

**572 084 028 RCS Paris Siège social : 22 rue de La Rochefoucauld – 75009 PARIS**